



Intervention liminaire – Plénière du 13/06/19

Patrick TASSIN

*Seul le prononcé fait foi*

Cher-e-s Collègues,

Notre programme du jour est finalement assez dense, et nous allons à nouveau démontrer aujourd'hui l'étendue et la diversité des questions qui mobilisent notre assemblée.

Nous aborderons d'abord deux projets d'avis sur lesquels nous sommes obligatoirement saisis par le Conseil régional : le compte administratif 2018 et la décision modificative budgétaire.

Le compte administratif est un document toujours très intéressant pour bien appréhender, dans son ensemble, l'exercice de gestion de la collectivité et la mise en œuvre des politiques votées à l'occasion du budget passé.

C'est le troisième compte administratif depuis la création de cette région Grand Est, et le premier retraçant une année complète depuis que Jean Rottner préside la collectivité. Il confirme la montée en puissance financière et en termes de compétences de la Région, mais il vient aussi confirmer la trop forte contrainte qui pèse sur les finances régionales, avec une autonomie bien trop limitée.

Si, depuis le 1er janvier 2018 et après la disparition de la DGF, les régions perçoivent une fraction du produit de la TVA, l'Etat n'a néanmoins pas respecté, une fois encore, ses engagements. La non prise en compte du fonds de soutien exceptionnel suite au transfert de compétence des interventions économiques aux régions aura entraîné un manque à gagner de 35,5 millions d'euros pour le Grand Est. Et, en même temps, l'Etat a contraint la collectivité à une contractualisation budgétaire encadrant encore plus ses dépenses, et donc ses choix.

Alors que le président de la République a annoncé un nouvel acte de décentralisation que nous avons sollicité dans notre contribution au Grand débat national, nous pouvons cependant regretter qu'aucune annonce permettant d'envisager une plus grande autonomie des collectivités et des moyens afférents ne soit faite à ce jour. Si la capacité d'initiative des régions continue d'être cadenassée, c'est la logique même de la décentralisation qui reste mise à mal.

Après cette séquence budgétaire, nous accueillerons Madame Aurore GRANERO, qui viendra présenter le travail engagé par l'équipe de chercheurs universitaires, tous extérieurs à notre région, sur la Collectivité européenne d'Alsace. Cette étude fait suite au débat que nous avons eu en séance plénière du 8 novembre dernier. Elle devrait nous éclairer sur une question qui va revenir au cœur de l'actualité régionale et nationale, puisque le projet de loi sur la Collectivité européenne d'Alsace va entrer en discussion à l'Assemblée nationale la semaine prochaine.

Cet après-midi, notre Commission « Culture » nous soumettra son rapport et son projet d'avis sur le patrimoine culturel immatériel en région Grand Est, en réponse à une saisine du Président Rottner du 21 août dernier.

Puis nous aborderons la question sensible de la gestion et du stockage des déchets radioactifs. Notre région est bien sûr pleinement concernée par ce sujet avec le projet d'enfouissement Cigéo, mais aussi avec les deux sites de stockage des déchets en surface dans l'Aube et un troisième site qui y est annoncé. C'est ainsi la quasi-totalité des déchets radioactifs français qui seraient stockés dans notre région.

C'est donc en toute logique que notre CESER s'est engagé de nouveau, après les contributions des CESER de Champagne-Ardenne et de Lorraine en 2013, dans le débat public national qui vient de s'ouvrir sur le plan de gestion des matières et déchets radioactifs.

Puis nous continuerons avec la projection d'une petite vidéo de sensibilisation proposée par notre groupe de travail sur l'égalité entre les Femmes et les Hommes.

Enfin, une courte note d'actualité nous sera présentée concernant le transport ferroviaire transfrontalier avec le Luxembourg.

Avant d'en terminer, je tenais à vous rappeler des initiatives à venir organisées par notre CESER :

- Tout d'abord, le 26 juin prochain, nous organisons, en lien avec la Conférence Régionale des Conseils de Développement du Grand Est, une Agora à Tomblaine dont l'objectif est de concrétiser nos travaux, suite au livre blanc que nous avons écrit ensemble, et aux propositions faites par le CESER dans le cadre du grand débat national, sur la démocratie et la citoyenneté.
- Puis, comme chaque année dans le cadre de la foire de Châlons, le mardi 3 septembre prochain, nous tiendrons notre colloque de 14h à 17h sur un sujet d'importance : « Air et climat ! De l'urgence d'agir à l'action de tous dans le Grand Est ».
- Enfin, et notamment pour donner une suite à nos colloques et travaux, notre bureau a décidé de lancer un forum numérique sur les transitions écologiques, énergétiques, sociétales, ouvert à tous les acteurs et aux citoyens, en ciblant plus particulièrement le public « jeunes », avec un lancement de la plateforme prévu en décembre 2019.

Voilà, Cher-e-s Collègues, les quelques mots que je voulais vous adresser en ouverture de cette séance de travail bien chargée.

Je vous remercie.